

edisonite® classic **No Change Service!**

Version 04.00

Date de révision 26.03.2015

Date de dernière parution 03.03.2014

Date de la première version publiée

28.01.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : edisonite® classic

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur : Schülke & Mayr GmbH
Robert-Koch-Str. 2
22851 Norderstedt
Allemagne
Téléphone: +4940521000
Téléfax: +494052100318
mail@schuelke.com
www.schuelke.com

Personne de contact : Application Department HI
+49 (0)40/ 521 00 544
ADHI@schuelke.com
(Schülke France SARL: +33-0149698378)
(Schülke & Mayr AG: +41-444665544)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145 (24 h)
Numéro d'appel d'urgence : +49 (0)40 / 52 100 -0

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque des lésions oculaires graves.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3	H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Irritant R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

2.2 Éléments d'étiquetage**|| Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

edisonite® classic No Change Service!

Version 04.00 Date de révision 26.03.2015

Date de dernière parution 03.03.2014

Date de la première version publiée
28.01.2014

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence : P261 Éviter de respirer les poussières.
 P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338+P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

II 7722-88-5 Pyrophosphate de tétrapotassium

Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux : Étiquetage conformément au Règlement 648/2004: (>30% Phosphates, < 5% agents tensioactifs anioniques, < 5 % tensioactifs non ioniques)

2.3 Autres dangers

Ce mélange contient de substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Pas de dangers particuliers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges**

Nature chimique : Mélange avec les substances suivantes et des additifs non dangereux.

Composants dangereux

Nom Chimique	Index-Numéro No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistre- ment	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Orthophosphate-de-	7601-54-9	Xi; R36/37/38	Skin Irrit. 2; H315	<= 40 %

edisonite® classic *No Change Service!*

Version 04.00 Date de révision 26.03.2015

Date de dernière parution 03.03.2014

Date de la première version publiée
28.01.2014

trisodium	231-509-8		Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335	
Sulfate de sodium et de dodécyle	151-21-3 205-788-1	F; R11 Xn; R20/22 Xi; R37/38 Xi; R41	Flam. Sol. 2; H228 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 Aquatic Chronic 3; H412	<= 5 %

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Traiter de façon symptomatique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche, Mousse, Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO₂)
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La poussière peut former avec l'air un mélange explosif.
- Risque spécifique de la substance : En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d)'.,

edisonite® classic *No Change Service!*

Version 04.00 Date de révision 26.03.2015

Date de dernière parution 03.03.2014

Date de la première version publiée
28.01.2014

tance ou du produit lui-même, de ses produits de combustion ou des gaz dégagés

Oxydes de carbone, Oxydes de soufre, Oxydes de phosphore

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les poussières.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

voir section 8 + 13

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.
Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Matériaux inappropriés pour les conteneurs Aluminium

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Éviter une exposition directe au soleil. Tenir à l'écart de la chaleur.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

edisonite® classic **No Change Service!**

Version 04.00 Date de révision 26.03.2015

Date de dernière parution 03.03.2014

Date de la première version publiée

28.01.2014

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : aucun

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

aucun(e)

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Sulfate de sodium et de dodécyle : Utilisation finale: Travailleurs, Voies d'exposition: Contact avec la peau, Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques, Valeur: 4060 mg/kg
Utilisation finale: Travailleurs, Voies d'exposition: Inhalation, Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques, Valeur: 285 mg/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Sulfate de sodium et de dodécyle : Eau douce, Valeur: 0,137 mg/l
Eau de mer, Valeur: 0,0137 mg/l
Sédiment d'eau douce, Valeur: 4,82 mg/kg
Sédiment marin, Valeur: 0,482 mg/kg
Sol, Valeur: 0,882 mg/kg
Utilisation/rejet intermittent(e), Valeur: 0,055 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains : Protection contre les éclaboussures: Gants en caoutchouc nitrile jetables p.e. Dermatrill (Épaisseur de la couche: 0,11 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection. Contact prolongé: Gants en caoutchouc nitrile p.e. Camatrill (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,40 mm) ou gants en caoutchouc butyle p.e. Butoject (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,70 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection.

Protection respiratoire : Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière. Filtre ABEK

Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Ne pas décharger dans l'environnement.

edisonite® classic **No Change Service!**

Version 04.00 Date de révision 26.03.2015

Date de dernière parution 03.03.2014

Date de la première version publiée

28.01.2014

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: poudre
Couleur	: vert clair
Odeur	: inodore
II Seuil olfactif	: non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Inflammabilité	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Non applicable
pH	: 11,5, Concentration: 10,00 g/l, 20 °C
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: > 300 °C
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable,
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Masse volumique apparente	: 850 kg/m ³
Hydrosolubilité	: > 100 g/l , 20 °C
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune raisonnablement prévisible.

10.4 Conditions à éviter

Exposition à l'humidité. Éviter la formation de poussière. Chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Aluminium, Acides forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune raisonnablement prévisible.

edisonite® classic **No Change Service!**

Version 04.00 Date de révision 26.03.2015

Date de dernière parution 03.03.2014

Date de la première version publiée

28.01.2014

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Produit**

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë: 2216 mg/kg, Estimation de la toxicité orale aiguë, conformément à la méthode de calcul décrite dans le SGH (Système Général Harmonisé), Partie 3, Chapitre 3.1
Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë: > 50 mg/l, conformément à la méthode de calcul décrite dans le SGH (Système Général Harmonisé), Partie 3, Chapitre 3.1
Toxicité aiguë par voie cutanée	: Estimation de la toxicité aiguë: > 5000 mg/kg, conformément à la méthode de calcul décrite dans le SGH (Système Général Harmonisé), Partie 3, Chapitre 3.1

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit**

|| Provoque une irritation cutanée., Méthode de calcul

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit**

|| Provoque des lésions oculaires graves., Méthode de calcul

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Composants:****Orthophosphate-de-trisodium:**

Ces informations ne sont pas disponibles.

Sulfate de sodium et de dodécyle:

N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales**Composants:****Orthophosphate-de-trisodium:**

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Donnée non disponible

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Génotoxicité in vitro : non mutagénique OCDE ligne directrice 471

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : non mutagénique

Cancérogénicité**Composants:****Orthophosphate-de-trisodium:**

Cancérogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction**Composants:****Orthophosphate-de-trisodium:**

edisonite® classic **No Change Service!**

Version 04.00

Date de révision 26.03.2015

Date de dernière parution 03.03.2014

Date de la première version publiée

28.01.2014

Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible

- Evaluation

Tératogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction

- Evaluation

Tératogénicité - Evaluation : Selon l'expérience n'est pas prévisible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit**

|| Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire**Produit**

Le produit n'a pas été testé.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Composants:****Orthophosphate-de-trisodium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(ide)): 2.400 mg/l

Toxicité pour la daphnie et : Donnée non disponible

les autres invertébrés aqua-
tiques

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Toxicité pour les poissons : CL50: > 10 - < 100 mg/l, OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et : CE50: > 1 - < 10 mg/l

les autres invertébrés aqua-
tiques

Toxicité pour les algues : CE50: > 100 mg/l

Toxicité pour les poissons : NOEC: > 1 - < 10 mg/l

(Toxicité chronique)

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:****Orthophosphate-de-trisodium:**

Biodégradabilité : Donnée non disponible

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Biodégradabilité : Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:****Orthophosphate-de-trisodium:**

edisonite® classic **No Change Service!**

Version 04.00

Date de révision 26.03.2015

Date de dernière parution 03.03.2014

Date de la première version publiée

28.01.2014

Bioaccumulation : Donnée non disponible

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol**Composants:****Orthophosphate-de-trisodium:**

Mobilité : Donnée non disponible

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Mobilité : Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit**

Ce mélange contient de substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

12.6 Autres effets néfastes**Produit**

Information écologique supplémentaire : aucun

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Eliminer le produit selon le numéro d'élimination des déchets européen. (CED).

Emballages contaminés : Donner les emballages vides à une entreprise de recyclage.

Code d'élimination des déchets : CED 070601

Code d'élimination des déchets(Groupe) : Déchets de production, de préparation, de vente et de l'application (HZVA) de graisses, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de produits pour la protection personnelle.

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

edisonite® classic No Change Service!

Version 04.00

Date de révision 26.03.2015

Date de dernière parution 03.03.2014

Date de la première version publiée

28.01.2014

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Réglementation sur les
risques d'accident majeur
impliquant des substances
dangereuses : La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Composés organiques vola-
tils : aucun, Directive 2010/75/CE sur la limitation des émissions
de composés organiques volatils

Autres réglementations : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange res-
pecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans
le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les
données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposi-
tion des autorités compétentes des Etats Membres et leur
seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du
producteur de détergents.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Exempt

SECTION 16: Autres informations**Texte complet pour phrases R**

R11 : Facilement inflammable.
R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.
R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.

Texte complet pour phrase H

H228 : Matière solide inflammable.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 : Nocif par inhalation.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
néfastes à long terme.

edisonite® classic **No Change Service!**

Version 04.00 Date de révision 26.03.2015

Date de dernière parution 03.03.2014

Date de la première version publiée

28.01.2014

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Eye Dam.	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritation oculaire
Flam. Sol.	Matières solides inflammables
Skin Irrit.	Irritation cutanée
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Information supplémentaire

Les changements envers la dernière édition!!!

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.